



PREAVIS 2018/01

RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE

et

RAPPORT SUR LES COMPTES 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (dont la dernière modification est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013), du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et de l'art. 89 du règlement du Conseil général de Vulliens du 20 juin 2013, la Municipalité a l'honneur de vous présenter ci-après son rapport annuel sur la gestion des comptes et des biens communaux pour l'année 2017 ainsi que le rapport sur les comptes 2017 soumis à votre approbation.

Ces derniers ont été soumis à l'organe de révision qui a fait son contrôle au début du mois de mai 2018, conformément aux directives du 4 décembre 2017 édictées par l'Etat de Vaud.

Ce rapport est accompagné des comptes donnant à chacune et à chacun un aperçu des finances communales.

Pour cet exercice, le total des charges se monte à CHF 2'472'256.40 et le total des revenus à CHF 2'473'660.31 d'où un excédent de revenus de CHF 1'403.91.

Les différences entre les comptes 2017 et le budget sont expliquées dans ce rapport.

La population au 31.12.2017 s'élevait à 515 habitants contre 466 au 31.12.2016, en augmentation de 10.51 %. Le cap du 500^{ème} habitant a été franchi le 1^{er} avril 2017. Relevons que la population de notre village s'élevait à 433 habitants au 31.12.2000 et était encore à 433 habitants au 31.12.2013.

Evénements marquants :

Dans les moments marquants de l'année 2017, on peut signaler avant tout la magnifique organisation du Rallye FVJC par la société de Jeunesse de Vulliens, du 31 mai au 4 juin.

Concernant plus précisément les activités de la Municipalité, l'année a été particulièrement dense et agitée, avec les chantiers de détournement des conduites souterraines sur les terrains en-dessus de la grande-salle, la route du Village et son trottoir, la place de détournement des bus et le quai d'embarquement devant la grande-salle et leurs nombreuses séances de chantier, mais également toutes les visites des constructions arrivées au terme des travaux.

La Municipalité s'est réunie à 44 reprises en séances ordinaires du lundi soir.



13 préavis municipaux ont été présentés au Conseil général :

- 2017 Rapport de gestion 2016 et les comptes 2016, acceptés le 8 juin 2017
- 2017-01 Modification de l'article n° 41 du règlement sur la distribution de l'eau et de l'article n° 4 de son annexe, acceptées le 8 juin 2017
- 2017-02 Modification des articles n° 24 et n° 26 du règlement sur le cimetière et les inhumations, chapitre du Jardin du Souvenir et mise en conformité selon le règlement cantonal du 12.09.2012 (RDSPF), acceptées le 8 juin 2017
- 2017-03 Demande de crédit de CHF 27'000.00 pour l'extension du réseau à haut débit dans les hameaux de Bressonnaz et de Seppey, acceptée le 8 juin 2017
- 2017-04 Préavis municipal sur l'opposition formée le 12.04.2017 par M^{me} Véronique Richard et M. Thierry Brun contre la mise en place d'une zone réservée, plan et règlement, accepté le 8 juin 2017
- 2017-04bis Plan et règlement « Zone réservée » selon l'art 46 LATC, acceptés le 8 juin 2018
- 2017-05 Demande de crédit de CHF 383'000.00 pour la construction d'une place de rebroussement et d'arrêt des bus devant le collège et de deux arrêts des bus sur la route du Borgeau, acceptée le 12 octobre 2017
- 2017-06 Arrêté d'imposition 2018, accepté le 12 octobre 2017
- 2017-07 Préavis municipal sur l'opposition formée le 4.04.2017 contre le plan communal de classement des arbres et son règlement sur la protection des arbres, accepté le 12 octobre 2017
- 2017-07bis Plan communal de classement des arbres et son règlement sur la protection des arbres, acceptés le 12 octobre 2017
- 2017-08 Modification des articles 24, 25 et 26 des statuts de l'ASIJ et intégration des avenants avalisés par le Conseil d'Etat en date du 30.10.2013 et du 26.04.2017, acceptés le 7 décembre 2017
- 2017-09 fixation du plafond d'endettement de l'ASIJ à CHF 65'000'000.00 et modification de l'article 13, chiffre 10 des statuts de l'ASIJ, acceptées le 7 décembre 2017
- 2017-10 Budget 2018, accepté le 7 décembre 2017

Comptes de fonctionnement

1. ADMINISTRATION :

- 100.300.00 nouveau tarif des indemnités du Conseil général.
- 101.300.00 et 101.306.00 - nouveau tarif des traitements et indemnités de la Municipalité.
- 111.301.00 taux d'activité de la secrétaire municipale augmenté afin de lisser un surplus d'heures supplémentaires.
- 111.303.00 et 111.304.00 - résultat des augmentations de traitements sous 101.300.00 et 111.301.00.
- 111.311.00 toutes les applications informatiques, pour la bourse et pour le contrôle des habitants sont hébergées, y compris mise à jour des logiciels, maintenance-assistance et sauvegarde.
Idem pour le poste du secrétariat municipal. Le tout pour CHF 11'421.80.



Rapport de gestion de la Municipalité et rapport sur les comptes 2017

- 111.317.00 2 nonagénaires - fête du 1^{er} août pour CHF 3'545.00 - dons en nature – bois pour le Rallye de de la FVJC organisé par la Sté de Jeunesse de Vulliens pour CHF 10'370.00 - Journée des aînés pour CHF 4'321.80.
- 111.318.05 dont honoraires pour établissement du plan de classement et protection des arbres pour CHF 5'520.70 - frais fiduciaire contrôle des comptes pour CHF 2'764.80.

La charge de travail administratif est toujours plus conséquente et les heures supplémentaires du greffe ont de la peine à diminuer. Aussi la Municipalité a accepté de les compenser par une augmentation du taux d'activité en partie sur 2017 puis sur 2018.

Pour assurer la sécurité informatique de l'administration, la Municipalité a mis en place une solution d'hébergement professionnelle (cloud) des postes de travail.

Afin de mieux communiquer et répondre aux directives de la Loi sur l'information (LInfo), la Municipalité a mis en place sa lettre d'infos mensuelle qui est affichée au pilier public et insérée sur le site internet de la commune.

La Municipalité a soutenu financièrement le Rallye FVJC à Vulliens, entre autres par la fourniture de bois et d'eau.

Seulement 4 jeunes ont atteint leur majorité. La Municipalité a donc décidé de repousser l'organisation de la réception à l'année prochaine, en y incluant les natifs de l'année 2000.

La Municipalité a auditionné une famille en demande de naturalisation et a traité une demande facilitée pour un jeune étranger de la 2^{ème} génération. Toutes les demandes de naturalisation faites avant le 31 décembre 2017 sont instruites selon l'ancienne procédure. Au 1^{er} janvier 2018, la nouvelle Loi sur la nationalité (LN) entre en vigueur, avec de toutes nouvelles procédures.

La Municipalité a été convoquée à 2 séances du Tribunal Cantonal, Cour de droit administratif et public, dans des dossiers de constructions.

Un accord a été signé avec Swisscom pour l'équipement en haut débit des hameaux de Bressonnaz et Seppey.

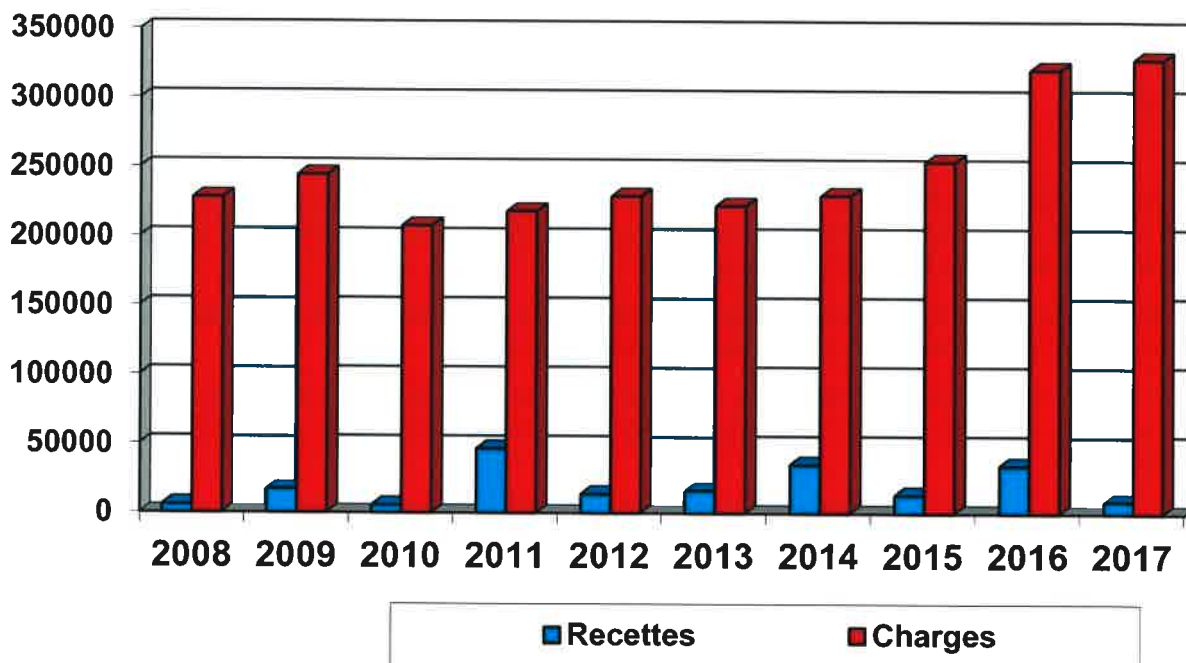
Une intervention d'urgence a été menée lors de l'orage du mercredi 14 juin à 21h15, lorsque la foudre s'est abattue sur le Wellingtonia qui a coupé la route à la hauteur du carrefour entre le route du Village et le chemin du Pralin. Un autre orage violent s'est encore abattu sur le village le 27 juin. Ces 2 épisodes ont fait des dégâts sur l'éclairage public, les instruments de télécommande du pompage du Crottet et des cloches du collège et de la chapelle.

La seule cabine téléphonique du centre du village a été définitivement abandonnée.

Le premier passage du bus de la ligne n° 10.383 de CarPostal a été enregistré le lundi 11 décembre à 6h24. Cette nouvelle ligne a été inaugurée le vendredi 15 décembre 2017. Les habitants de la commune ont été invités à faire le parcours complet au départ du centre du Village à 17h46.



Evolution administration

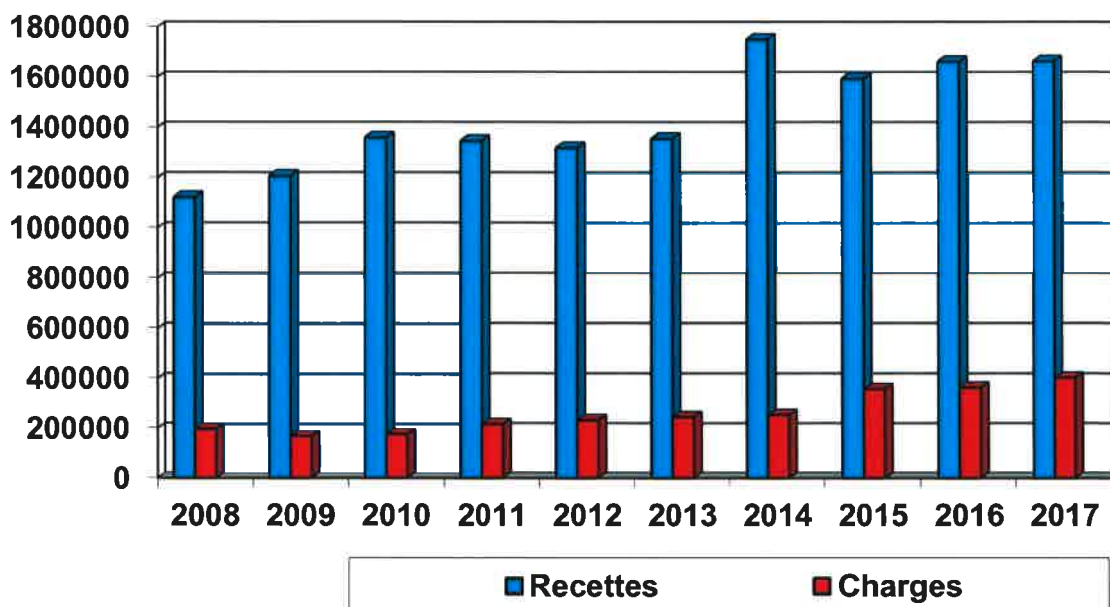


2. FINANCES :

- 210.318.00 dont frais de perception des impôts pour CHF 7'798.12.
- 210.319.01 défalcatons, abandons de soldes personnes physiques, personnes morales.
- 210.380.09 attribution à réserve pour créance d'impôts, compte Bilan 2820.02, selon bouclement 2017 de l'ACI.
- 210.422.01 intérêts de retard et compensatoires personnes physiques pour CHF 6'877.84.
- 210.404.00, 210.405.00, 210.441.01 - impôts conjoncturels, le 50 % est affecté sur la facture sociale.
- 220.352.00 dont décompte final péréquation pour 2016 pour CHF 129'608.00.
- 220.390.09 répartition 2017 des dépenses thématiques selon budget.
- 220.452.00 reçu de la péréquation CHF 87'688.00.
- 220.490.09 décompte exercice 2016 des dépenses thématiques.



Evolution finances



3. DOMAINES ET BATIMENTS :

310. TERRAINS :

Une cessation d'activité a permis de redistribuer des esserts communaux aux agriculteurs titulaires d'un numéro d'exploitant et bénéficiaires de paiements directs.

Deux esserts ont été retirés à son locataire en raison de l'aménagement de la place de rebroussement des bus et la suppression d'un accès.

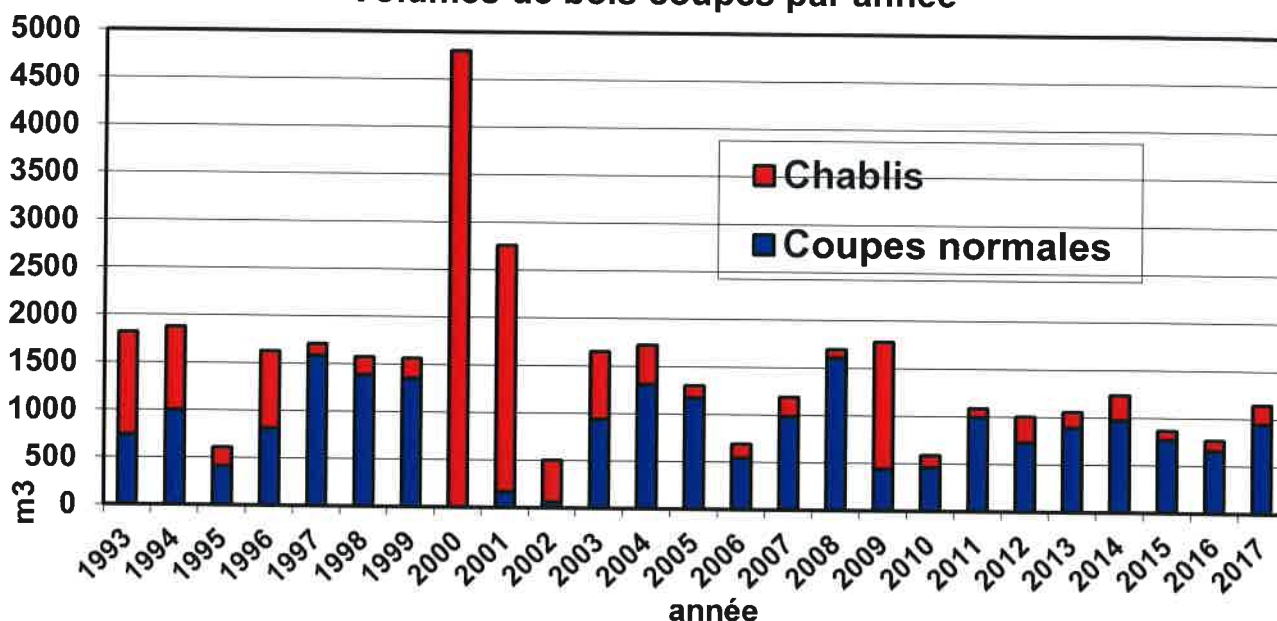
320. FORÊTS :

Bois façonnés et vendus en m3

	résineux	feuillus	Total	dont châblis
2011	716	246	962	
2012	688	320	1008	
2013	729	244	973	
2014	723	408	1131	
2015	496	376	872	
2016	523	130	653	113
2017	676	660	1336	207
Plantations	200 plants hêtre, 375 plants épicéa, 125 autres résineux, 50 autres feuillus = 750 plants			
	2016 = 1100, 2015 = 1060, 2014 = 520, 2013 = 1000, 2012 = 1710, 2011 = 1505			



Volumes de bois coupés par année



320.390.09 décompte exercice 2016 des dépenses thématiques.

320.490.09 répartition 2017 des dépenses thématiques selon budget.

La Municipalité a décidé de limiter le volume de martelage cette année en raison des stocks restés de la saison précédente. 650 m³ de bois ont été martelés le 7 juin 2017 et une coupe de plus de 330 m³ a été réalisée à la Tuayre, en collaboration avec la commune de Vucherens.

750 nouveaux plants ont été replantés au printemps.

Un nouveau **plan de classement des arbres** et son règlement ont été mis à l'enquête publique du 4 mars au 4 avril 2017. Ils ont été approuvés par le Conseil général le 12 octobre 2017. Les demandes d'autorisation d'abattage doivent être adressées par écrit et motivées à la Municipalité qui se détermine selon les indications fournies, fixe un délai pour la plantation compensatoire et affiche la décision durant 20 jours au pilier public.

350. BÂTIMENTS :

351.311.00 achat de 20 tables et bancs pour couvert grande-salle pour CHF 3'478.00.

352.436.03 versement de l'ECA suite à coup de foudre du 27.06.2017.

354.436.03 versement de l'ECA suite à coup de foudre du 27.06.2017.

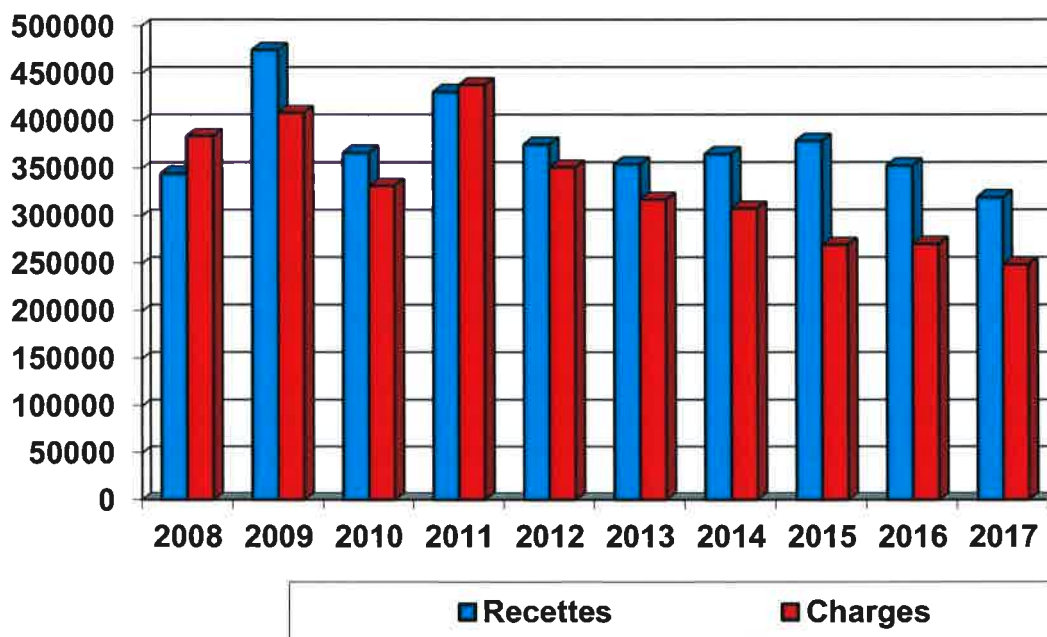
356.312.04 achat de 15'844 lt de mazout contre 2 200 lt en 2016.

356.314.01 CHF 13'000.00 financé par réserve locative compte 356.480.09.

Le bâtiment communal a enregistré 3 changements de locataires et des travaux de rénovation ont été nécessaires pour chacun de ces 3 appartements. Des séparations ont été construites dans les galetas pour offrir un volume fermé et privé à chaque locataire. Toutes les hottes d'aspiration des cuisines ont été remplacées, ainsi que dans les 2 appartements du collège.



évolution domaines et bâtiments



4. TRAVAUX :

420. SERVICE DE L'URBANISME :

Nouveau centre budgétaire créé dès les comptes 2017, auparavant sous administration 111.

420.318.05 CHF 16'590.00 en honoraires d'avocats pour défense de dossiers d'enquête et CHF 9'142.20 honoraires pour zone réservée, préavis 2016/04 de CHF 25'000.00.

La Municipalité a délivré 7 permis de construire avec enquête publique, 15 permis de construire et autorisations de travaux dispensés de l'enquête publique et 7 permis d'habiter ou d'utiliser. 1 permis de construire a été retiré.

En raison des nombreux chantiers en cours, la Municipalité relève le temps énorme consacré aux visites de chantiers, aux échanges de courriers avec les architectes, les entreprises et les propriétaires, le suivi des dossiers, le traitement des oppositions et recours induisant des réunions avec les autorités cantonales et les tribunaux. Depuis 2016, en raison de la complexité des normes et des lois, la Municipalité transmet systématiquement tous les dossiers d'enquête à l'analyse d'un bureau technique.

Elle s'en remet à un avocat pour tous les cas qui aboutissent à une procédure auprès du Tribunal Cantonal ou Fédéral et parfois même avant. De ce fait, nous constatons une hausse des dépenses réservées aux frais d'avocat et autres procédures judiciaires.

L'annonce de l'intention de mise en place d'une zone réservée parue dans la FAO du 4 octobre 2016, tous-ménages 2016/18, a permis de stopper toutes nouvelles constructions sur les terrains non bâtis et ceci afin de réviser le PGA.

La zone réservée a passé à l'enquête publique du 15 mars au 14 avril 2017 et les préavis ont été adoptés par le Conseil général du 8 juin 2017. Suite à l'approbation préalable du SDT et à la fin du délai de procédure de recours à la Cdap, la zone réservée a pu entrer en force au 17 janvier 2018. Conformément à son règlement, la Municipalité a décidé d'autoriser les transformations dans les bâtiments existants, sans augmentation du volume bâti, toujours sous réserve de la décision cantonale.

./.



430. ROUTES :

- 430.311.05 achat d'une fraiseuse à neige pour déneigement trottoir CHF 4'605.50 et piquets à neige pour CHF 3'136.65.
- 430.318.00 déneigement, frais facturés par DGMR pour nov et déc 2017 vu nouveau taux TVA, pour CHF 4'718.65 - hiver 2016-2017 court, déneigement du 13.01.2017 au 06.02.2017, soit 6 x en janvier et 2 x en février.
- 430.390.09 décompte exercice 2016 des dépenses thématiques.
- 430.436.03 versements de l'ECA suite à coups de foudre du 14.06.2017 et du 27.06.2017.
- 430.490.09 répartition 2017 des dépenses thématiques selon budget.

Le projet de trottoir à la route du Village se concrétise, avec remplacement et installation des conduites souterraines, remplacement du mur de jardin de la parcelle n° 35, démolition du bâtiment communal ECA n° 76, modification du tracé de la route, nouveau tapis bitumeux et éclairage public. Ce tronçon de la route du Village, de la maison communale jusqu'à la déchetterie a été fermé durant 3 semaines depuis le lundi 9 octobre.

Le projet de création d'un arrêt de bus pour la ligne 383 de CarPostal devant la grande-salle et d'une place de giration a passé l'enquête publique du 25 juillet au 24 août 2017 sans opposition. Le chemin La Riaz a été fermé à fin octobre 2017, pour permettre ces travaux.

Le Tour de Romandie cycliste a passé dans notre commune l'après-midi du jeudi 27 avril 2017.

L'éclairage public a été amélioré aux haltes de bus TL et un échange complet des ampoules sur tout le réseau a été effectué.

440. PARCS, PLACE SPORTS, CIMETIERE :

- 440.311.00 achat nouvelle tondeuse à gazon pour CHF 2'130.00.
- 440.314.00 14.06.2017 destruction du wellingtonia par la foudre, CHF 6'345.00 pour évacuation, installation pupitre au jardin du souvenir dans le cimetière pour CHF 2'677.60, achat jalons de cimetière pour CHF 3'154.70, achat de sacs rouges pour poubelles à crottes de chiens pour CHF 509.75.

Une modification du règlement communal sur le cimetière et les inhumations a été approuvée par le Service de la santé publique le 8 août 2017, offrant la possibilité d'inscrire le nom des défunts dont les cendres sont déposées au jardin du souvenir. A cet effet, un pupitre en granit du Tessin a été fixé sur le mur d'enceinte du cimetière, permettant l'adjonction de plaquettes à commander auprès de la commune, aux frais des familles qui en font la demande.

450. ORDURES MENAGERES ET DECHETS :

		2017	2016	2015	2014	2013
Ordures ménagères	kg/hab.	72.70	59.72	59.29	63.63	42.63
Déchets encombrants	kg/hab.	81.10	69.53	84.16	67.33	92.43
Autres déchets	kg/hab.	147.96	142.06	160.09	155.43	157.67
Huiles végétales	l/hab.					
Couverture des charges par recettes		95,32 %	103,78 %	81,06 %	114,34 %	114,52 %



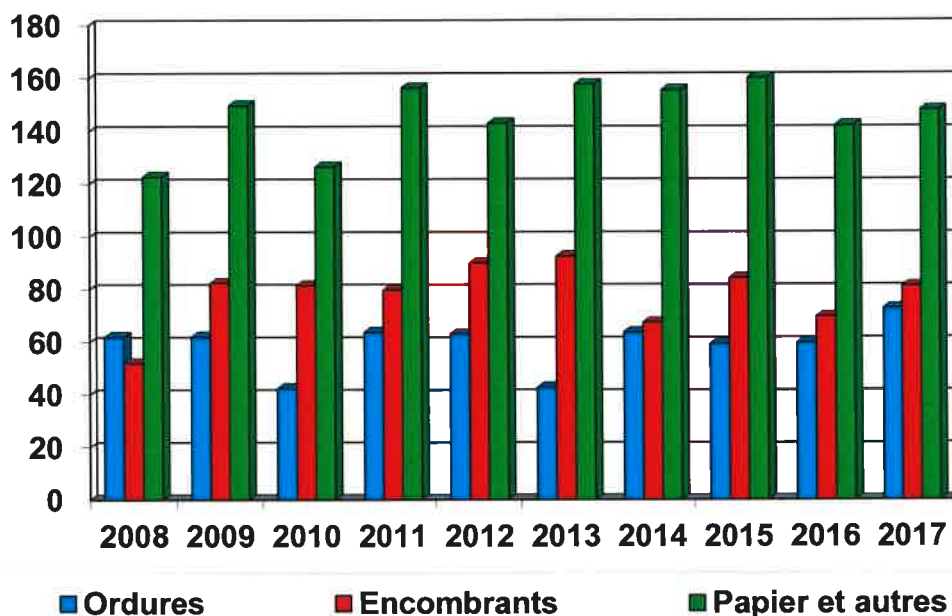
450.315.06 réparation d'une benne pour CHF 2'127.35.

450.481.02 reprise de réserve affectée compte 2800.02 pour manque de produits et équilibre du centre de coût.

Rien de particulier à signaler si ça n'est le fragile équilibre du compte, qui doit s'autofinancer, selon la Loi sur la gestion des déchets (LGD). Une augmentation des tarifs sera étudiée, qui restent encore très en-dessous de ceux des communes avoisinantes.

La Municipalité a signé les nouveaux statuts de la SATOM et la convention d'actionnaires.

Ordures



460. EGOÛTS ET EPURATION :

460.352.06 dont coût évalué de taxe de raccordement de 51 nouveaux habitants pour CHF 15'120.00.

Habitants raccordés : 343 (309) au SIEMV, 166 (149) à l'AIML. 7 (8) non raccordés à une STEP.

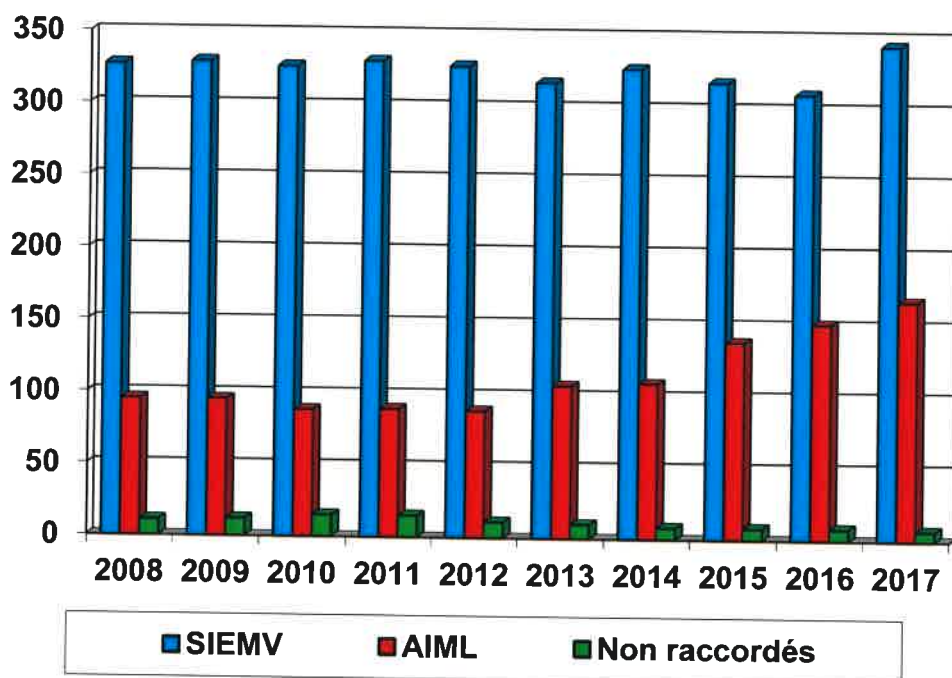
460.481.01 reprise de réserve affectée compte 2800.01 pour manque de produits et équilibre du centre de coût.

Une nouvelle conduite a été créée sous le trottoir de la route du Village afin de recevoir les eaux usées des 7 villas du chemin Les Jordils. Dans le cadre du même chantier, le collecteur de récupération des eaux claires a été remplacé.

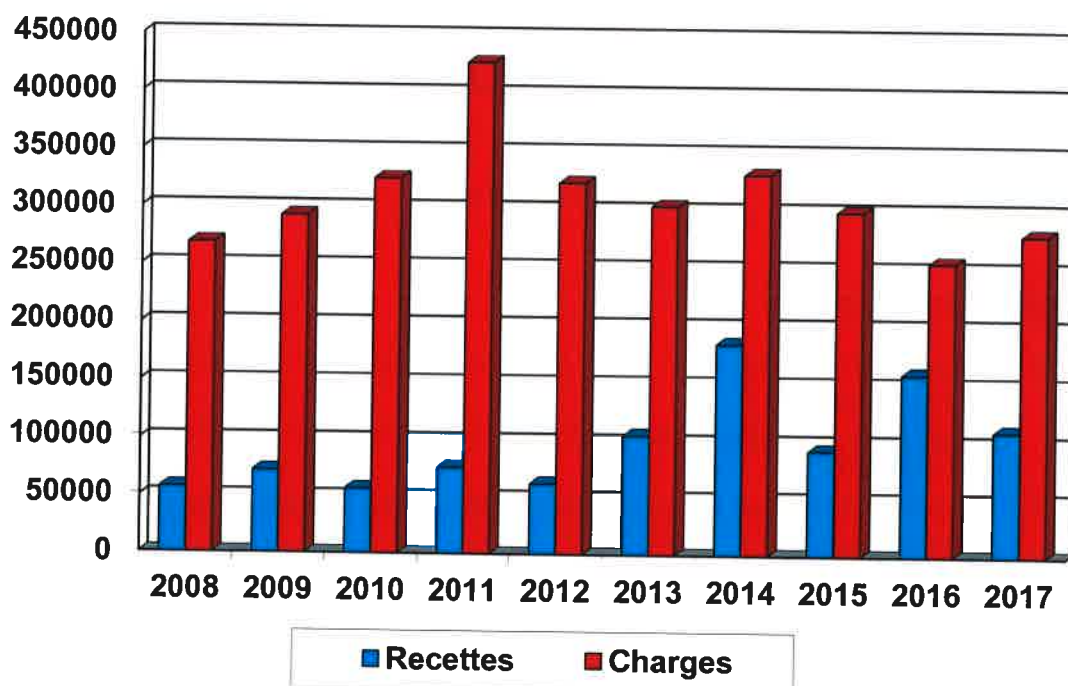
En raison de son raccordement à l'AIML (Association intercommunale Moudon-Lucens), le SIEMV (Service intercommunal d'épuration Mézières-Vulliens) a transformé la STEP (station d'épuration des eaux usées) de Vulliens en STAP (station de relevage des eaux usées).



Habitants raccordés à une STEP



Evolution travaux



5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES :

510, 520. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PREGYMNASIAL :

510.390.09 et 520.390.09 décompte exercice 2016 des dépenses thématiques.

./.



520.490.09 et 520.490.09 répartition 2017 des dépenses thématiques selon budget.

	Année civile						
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
510.352.02	43 él./prim.	33	34	37	41	25	23
520.352.02	10 él./VG	14	13	17	14	19	21
520.352.02	6 él./VP	6	5	1	4	4	4
dérogation	2						
Total élèves	61	53	52	55	59	48	48

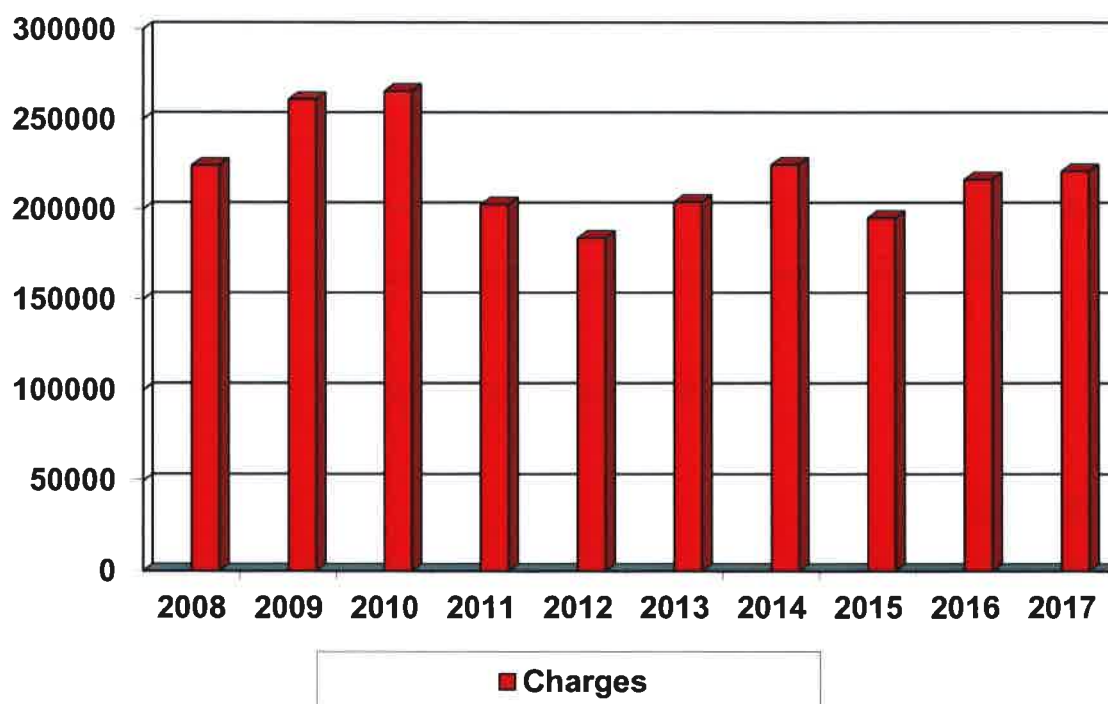
La nouvelle bibliothèque scolaire et publique du Raffort a été inaugurée et a fêté ses 35 ans d'existence. Une convention est établie entre les 7 communes utilisatrices et la commune siège et utilisatrice de Jorat-Mézières, pour la partie publique de la bibliothèque.

Le nouveau réfectoire et l'agrandissement du collège du Raffort ont été inaugurés le 11 février 2017.

L'inauguration du nouveau collège des Goilles à Servion s'est déroulée le samedi 18 novembre 2017.

Dès le 6 novembre 2017 et durant toute la période des travaux de création de la place de giration des bus au chemin La Riaz et devant le collège, des mesures de sécurité ont été mises en place pour l'accompagnement des petits élèves utilisant les bus scolaires, en particulier par l'engagement d'une patrouilleuse.

Evolution instruction publique



6. POLICE, SDIS, PCi :

610. CORPS DE POLICE :

610.351.01 dont facture finale année 2016 pour CHF 5'763.00.

./.

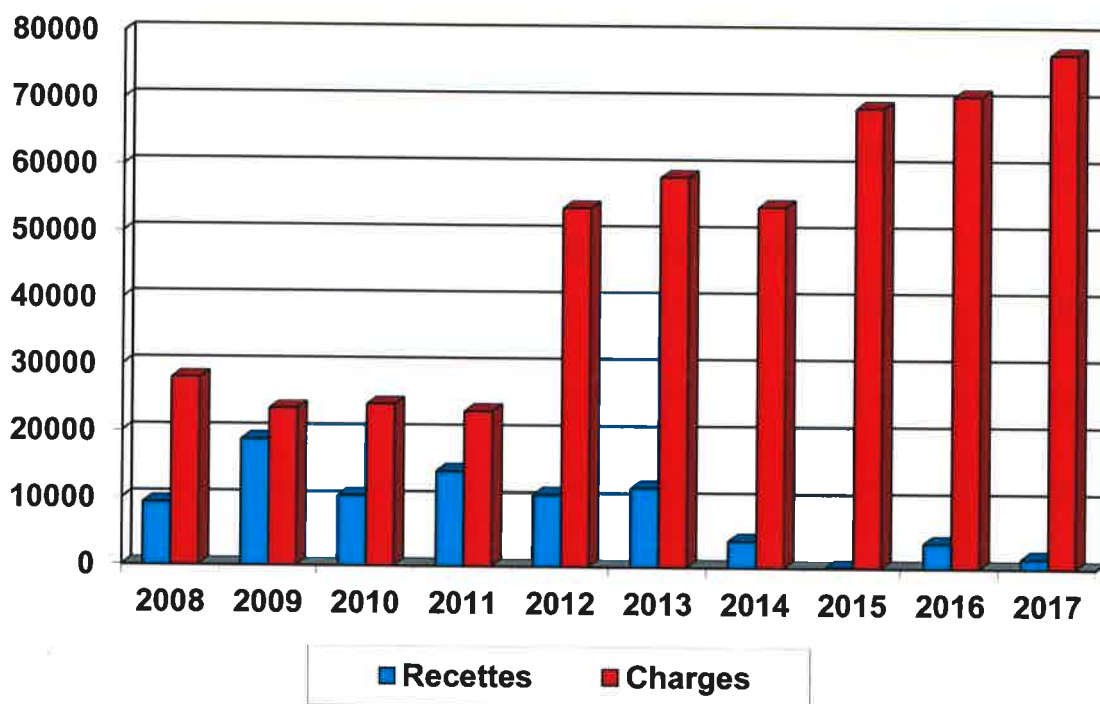


Rapport de gestion de la Municipalité et rapport sur les comptes 2017

8 autorisations de manifestations et 8 permis temporaires pour vente de boissons alcoolisées ont été délivrés :

En février	Soirées Burgers de la Jeunesse
En mai-juin	Rallye FVJC de la Jeunesse
En août	Fête nationale
En août	25 ^{ème} Trial des Vestiges
En septembre	30 ^{ème} Course des Taleines
En octobre	Marché villageois par les Rôtis de l'Etang
En novembre	Souper des anciens de la Jeunesse
En décembre	Nouvel-An par le comité de l'Abbaye

Evolution police, feu



7. SECURITE SOCIALE :

720. PREVOYANCE SOCIALE :

- 720.351.00 décompte facture sociale année 2016 pour CHF 7'756.00.
- 720.380.09 attribution 2017 le 50 % des recettes conjoncturelles, compte 210.404.00, 405.00,441.01 à fonds de réserve 2820.03 et CHF 12'550.00 pour réserve sur décompte facture sociale année 2017.
- 720.480.09 reprise réserve compte 2820.03, 50 % impôts conjoncturels 2016 et reprise réserve sur décompte facture sociale 2016.

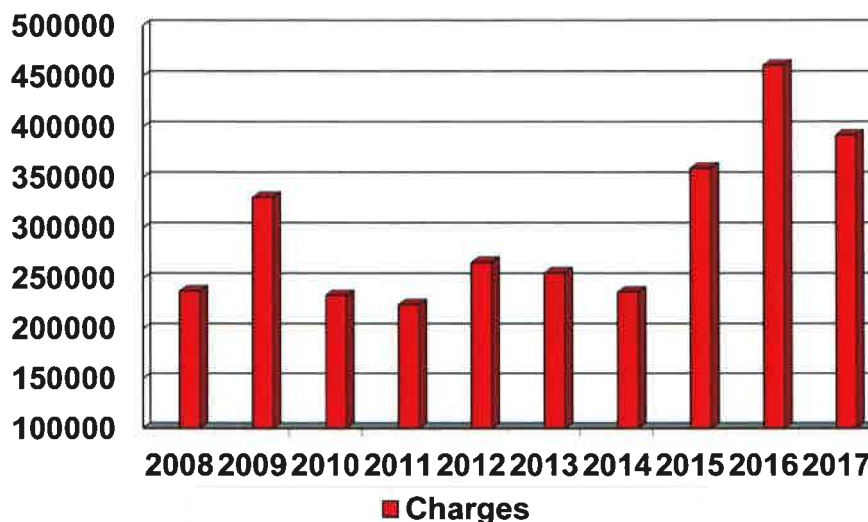
./.



On dénombre 3 mamans de jour dans notre commune œuvrant pour le réseau A.P.E.R.O. (Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron).

La charge financière de ce dicastère est très lourde et la Municipalité n'a aucune marge de manœuvre possible. Tous les chiffres nous viennent directement du Canton.

Evolution sécurité sociale



8. SERVICES INDUSTRIELS :

810. SERVICE DES EAUX :

810.380.09 versé au fonds de réserve, compte 2810.02, excédents de produits 2017 pour CHF 33'148.75 et CHF 11'450.00 pour la taxe annuelle d'utilisation de CHF 50.00 par appartement.

810.436.03 dont versement de l'ECA suite à coup de foudre du 27.06.2017 pour CHF 1'441.55.

2 fuites d'eau ont été enregistrées cette année : en janvier dans une nouvelle construction et en mai sur le chantier de détournement des conduites en dessus de la grande-salle.

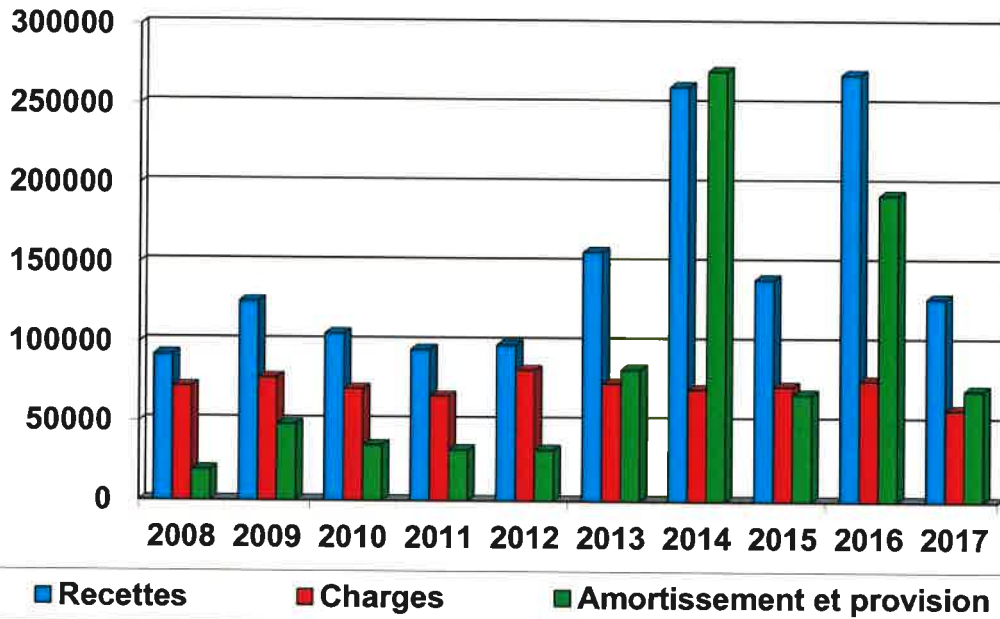
En raison des constructions projetées sur les parcelles en-dessus de la grande-salle, la Municipalité a effectué le détournement de la conduite d'adduction d'eau.

En relation avec les travaux d'aménagement du trottoir à la route du Village, la conduite d'adduction d'eau a été remplacée depuis l'ancien local du feu jusqu'au centre du village. Les vannes et prises d'eau privées ont été remises à neuf.

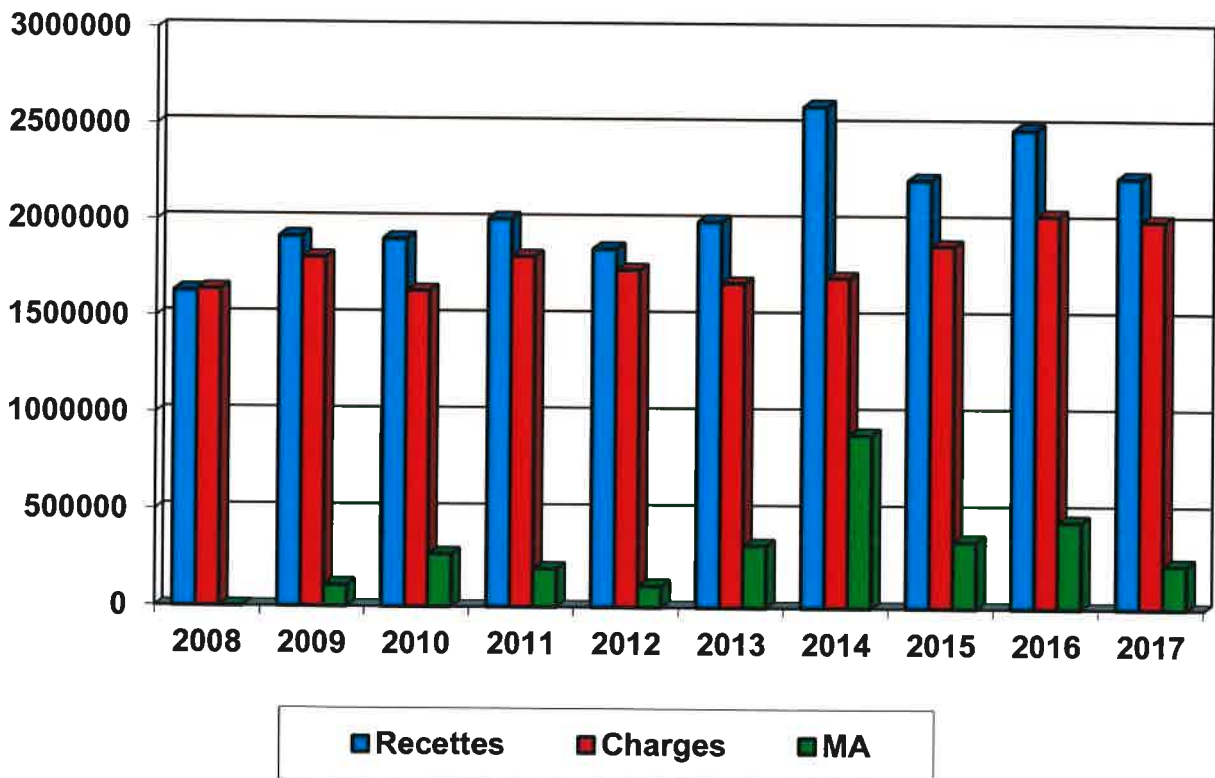
Les modifications du règlement communal sur la distribution de l'eau et de son annexe, ayant fait l'objet du préavis municipal n° 2017/01, ont été approuvées par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires le 26 juin 2017.



Evolution services industriels



Evolution compte de fonctionnement





Comptes d'investissement

352. ECOLE : amortissement annuel, travaux de 1998, durée 30 ans, CHF 32'300.00.

355. DEPOT COMMUNAL : amortissement annuel, achat en 2001, durée 30 ans, CHF 5'000.00.

810. SERVICE DES EAUX : amortissement annuel, travaux 1995-1999, durée 30 ans, CHF 25'700.00.

Préavis 2016/07 de CHF 1'200'000.00, situation au 31.12.2017 – en cours

430. ROUTES	utilisé en 2016 et 2017	CHF 331'822.45
460. EPURATION	utilisé en 2016 et 2017	CHF 255'474.30
810. SERVICE DES EAUX	utilisé en 2016 et 2017	CHF 219'464.65
	TOTAL	CHF 806'761.40

Préavis 2016/11 de CHF 305 000.00, situation au 31.12.2017 – en cours

460. EPURATION	utilisé en 2016 et 2017	CHF 139'735.15
810. SERVICE DES EAUX	utilisé en 2016 et 2017	CHF 56'397.30
	TOTAL	CHF 196'132.45

Préavis 2017/05 de CHF 383 000.00, situation au 31.12.2017 – en cours

430. ROUTES	utilisé en 2017	CHF 43'619.00
--------------------	-----------------	----------------------

Comptes du Bilan

14. Investissements :

1410.00 : Ouvrages de génie civil – routes, transfert de CHF 61'243.25 au compte 1410.03 et augmentation des investissements 2017 pour CHF 347'002.35.

1410.03 : Ouvrages de génie civil – épuration, transfert de CHF 61'243.25 du compte 1410.01 et augmentation des investissements 2017 pour CHF 378'989.45.

1440.00 : Réseau d'eau, augmentation des investissements 2017 pour CHF 237'702.85 et déduction de l'amortissement annuel de CHF 25'700.00.

22. Dettes :

Renouvellement de 2 emprunts d'un montant total de CHF 650'000 dont les taux étaient de 3.31 % et 3.35 % et les regroupant avec une augmentation de CHF 500'000 pour le financement du préavis 2016/07 à CHF 1'150'000 au taux de 0.85 %.

Le total des emprunts au 31.12.2017 est de **CHF 3'036'500**.

Le taux d'intérêts moyen des emprunts est à 1.782 %.

Le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 est fixé à **CHF 6'000'000**.

./.



28. Réserves (fonds) :

Le financement des préavis 2016/07 et 2016/11 prévoit une utilisation de divers fonds de réserve pour un montant total de CHF 1'005'000. Ces préavis n'étant pas encore terminés et payés en totalité à fin 2017, les opérations comptables de reprises aux réserves ne sont pas comptabilisées. Elles sont reportées sur le prochain exercice.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VULLIENS

- **Vu le préavis 01/2018 sur la gestion et les comptes 2017 de la Municipalité**
- **Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude**
- **Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour**

DECIDE

- **D'accepter le rapport de gestion sur les comptes 2017 de la Municipalité**
- **D'adopter les comptes 2017 tels que présentés.**

Au Nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire

Olivier Hähni Nicole Matti

Adopté par la Municipalité en séance du 7 mai 2018

Annexes : - Comptes de fonctionnement, d'investissement et Bilan 2017